



## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

-----  
**Séance du Lundi 14 novembre 2022**

CM en exercice        10  
CM Présents         10  
CM Votants            10

**Date de convocation du Conseil Municipal : Mercredi 9 Novembre 2022**

L'an deux mil vingt-deux, le quatorze novembre, à dix-huit heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Villes, dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Guy SUSINI, Maire,

**Présents** : Frédéric BEL, David FAVRE, Florent BERGOUNIOUX, Arnaud GENOUD, Fanny HAUW, Roland BIASSETTI, Mélanie SANCHEZ-LOPEZ, Emmanuelle RIZZI, Murielle DUNOYER

**Absent Représenté**

**Absent**

**Secrétaire de séance**        Emmanuelle RIZZI

-----  
***Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du 24 octobre 2022.***

### **DELIBERATION 22.18    FIXATION TARIFS DES CONCESSIONS DU CIMETIERE COMMUNAL**

Vu l'article L.2223-13 du Code général des collectivités territoriales relatif à la cession des terrains,

Vu l'article L.2223-14 du Code général des collectivités territoriales relatif à l'ensemble des catégories,

Vu l'article 2223-15 du Code Général des collectivités territoriales relatif au versement d'un capital fixé par le conseil municipal,

Monsieur Guy SUSINI propose à l'assemblée,

- D'approuver les tarifs ci-dessous des diverses concessions, et d'inclure des cavurnes jusqu'à présent non prévues.

CONCESSIONS	30 ans	50 ans
Pleine terre	400€	600 €
Cavurne	300 €	450 €

CONCESSIONS	15 ans	30 ans
Case colombarium	600 € (400 € + 200 € porte)	1000 € (800 € + 200 € porte)
	Renouvellement : 400 €	Renouvellement : 800 €

Jardin du Souvenir (plaque gravée et posée)	200 €
--	-------

- D'habiliter le Maire ou l'adjoint délégué à signer tout document s'y rapportant.

*Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée.*

Liste membres présents : Guy SUSINI, Frédéric BEL, David FAVRE, Florian BERGOUNIOUX, Roland BIASETTI, Murielle DUNOYER, Fanny HAUW, Mélanie SANCHEZ-LOPEZ, Emmanuelle RIZZI, Arnaud GENOUD

#### Délibérations

22.18 FIXATION TARIFS DES CONCESSIONS DU CIMETIERE DE VILLES

Le Maire  
Guy Susini

La Secrétaire de séance  
Emmanuelle RIZZI